

## Construire les futurs de l'élevage en Île-de-France

GROSHENS Éva (1), DOCKÈS Anne-Charlotte (1), DROUIN Richard (2), LESTY Marc (2)

(1) ABCIS - Institut de l'élevage, 149 Rue de Bercy, 75012 Paris

(2) Établissement Régional de l'Élevage d'Île de France, 418 rue Aristide Briand, 77350 le Mée-sur-Seine

**RESUME** - La région Île-de-France et ses 12 millions d'habitants n'en reste pas moins constituée de 80% de territoires péri-urbains ou ruraux. Les grandes cultures dominent très largement ce paysage agricole, tandis que l'élevage y est peu visible. Le poids économique de l'élevage est faible et il est souvent exercé au sein d'exploitations diversifiées. Cette marginalité affecte d'une part la reconnaissance de ses produits, et d'autre part la motivation des éleveurs. Pourtant, il existe un réel consensus entre les acteurs franciliens tant sur la valeur patrimoniale de l'élevage dans la région, que sur son intérêt économique, social et environnemental. Le regain d'intérêt d'une part pour l'agroécologie et d'autre part pour l'agriculture urbaine et périurbaine et les circuits de proximité laisse entrevoir une nouvelle place pour l'élevage au sein de la région capitale. Après un diagnostic de la situation, nous avons organisé 5 ateliers de construction d'un programme d'action en 3 axes, le premier visant à conforter et développer un environnement de conseil performant, le second à générer une dynamique de filière pour ancrer la valeur ajoutée sur le territoire, et le troisième à provoquer la demande en produits d'élevage francilien. Ce programme, soutenu par la région Île-de-France, est en marche depuis le printemps 2015. Nous en dressons un premier bilan.

## Constructing the future of livestock farming in the Parisian region

GROSHENS Éva (1), DOCKÈS Anne-Charlotte (1), DROUIN Richard (2), LESTY Marc (2)

(1) ABCIS - Institut de l'élevage, 149 Rue de Bercy, 75012 Paris

**SUMMARY** - The administrative region of Île-de-France is mainly known for the urban area of Paris and its 12 million inhabitants. Eighty percent of its surface is nonetheless constituted of peri-urban and rural areas. Field crops largely dominate the agricultural landscape, and livestock farming is not very visible. The economic weight of livestock farming is low, and this activity relies on diversified farms. This marginality affects firstly the recognition of its products, and secondly the motivation of livestock breeders. Yet there is a real consensus among the stakeholders of livestock farmers in the Parisian region about its heritage value, as well as its economic, social and environmental assets. The renewed interest for agro-ecology on the one hand, and urban agriculture and short supply chains on the other suggests that we could find a new place for livestock farming within the French capital region. After a diagnosis of the current situation, we organized five workshops to construct a program of action. This program is structured into three axes: consolidating and developing an efficient advisory environment, generating a positive dynamic in the sector so as to anchor the added value in the territory, and finally arousing the consumer demand for regional livestock products. This program of action, supported by the Île-de-France regional council, has been running since spring 2015.

## INTRODUCTION

L'Île-de-France, région urbaine et hyper peuplée par excellence, est aussi une région historique de polyculture élevage, où l'élevage est à la fois concerné par les concurrences et synergies « classiques » avec les grandes cultures, mais aussi confrontées à des spécificités fortes : difficultés de transport, éclatement des zones de production, importance des marchés de proximité ... Réfléchir et accompagner l'avenir de l'élevage dans cette région pose donc des questions particulières, auxquelles est confronté l'Établissement Régional de l'Élevage d'Île-de-France (ERE). Souhaitant relancer une dynamique positive pour l'élevage et pour sa structure, l'ERE s'est engagé dans le dispositif « PASS'Filière » proposé par la Région Île-de-France. L'ERE a fait appel à ABCIS, société créée par les trois instituts techniques animaux (Idele, IFIP, ITAVI), pour l'accompagner dans sa démarche : la réalisation d'un diagnostic initial et l'accompagnement pour la construction d'un programme d'action. Ce programme d'action a été proposé en janvier 2015 et validé par la région ; il est aujourd'hui en marche depuis plus d'un an, et montre déjà de premiers résultats. Nous présenterons l'élevage francilien et ses spécificités telles qu'elles sont apparues dans le diagnostic, puis le travail de co-construction du programme d'action. Nous offrirons enfin un premier retour d'expérience de l'ERE sur ce dispositif.

## 1. DIAGNOSTIC PRÉPARATOIRE

### 1.1. MATERIEL ET MÉTHODE

La phase de diagnostic a volontairement été succincte, dans l'objectif de concentrer les efforts sur le programme d'action.

Nous nous sommes appuyés sur les études statistiques et qualitatives déjà existantes ainsi que sur une vingtaine d'entretiens semi-directifs, auprès d'éleveurs aux responsabilités professionnelles diverses, de conseillers de l'ERE, d'acteurs et d'organismes aval, ainsi que d'organismes d'information et d'orientation des acteurs des filières. Le résultat du diagnostic a été soumis une première fois en comité de pilotage réduit, puis approfondi et présenté en comité de filière, instance de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs des filières d'élevage franciliennes.

### 1.2. PARTICULARITÉS DE L'ÉLEVAGE FRANCILIEN

La particularité majeure de la région Île-de-France est bien entendu son caractère urbain : l'agglomération parisienne accueille environ 12 millions d'habitants, soit près d'un cinquième de la population française. Pour autant, les territoires périurbains voire ruraux restent majoritaires et occupent 80% de sa surface (Biasi, 2004). Ils sont éclatés autour de l'agglomération parisienne, et nous verrons que les filières agricoles se sont naturellement organisées avec les régions limitrophes plutôt qu'au sein de l'Île-de-France. Le lien avec la ville et ses habitants structure l'agriculture régionale. Le bassin de consommation (habitants et touristes) y est colossal, et la production francilienne est très largement insuffisante. Au-delà de la taille, la diversité de la population est une opportunité pour la consommation de produits animaux : demande de produits locaux et/ou de qualité, demandes communautaires offrant des débouchés pour les produits peu valorisés (agneaux et moutons entiers, cabris, 5<sup>ème</sup> quartier). Par ailleurs, la demande des populations urbaines vis-à-vis de l'élevage ne se limite pas aux produits et évolue vers les loisirs (visites pédagogiques, accueil de

chevaux...) et les services (éco-pâturage). Certains inconvénients de la production agricole en milieu périurbain ont été également cités (foncier, circulation, normes d'éloignement des bâtiments), et rejoignent les conflits classiques de ce contexte (Delanoue *et al*, 2015). Nous retenons principalement les conflits d'ordre relationnels, lié au décalage entre la vision de l'élevage par les citoyens et la réalité vécue par les éleveurs, et l'effet de la pression foncière qui conduit au morcellement des terres et se montre particulièrement défavorable au pâturage. Pour autant, la surface agricole utile (SAU) a paradoxalement moins reculé en Île-de-France qu'ailleurs, avec -4% entre 1989 et 2013 contre -6% au niveau national, tandis que les surfaces fourragères franciliennes ont décliné de 12% contre 13% en France. Les contraintes de la cohabitation entre espaces ruraux et agricoles ne suffisent donc pas à expliquer ce déclin. Le rapport de l'audit patrimonial (AgroParisTech, 2014) ainsi que nos propres entretiens montrent par ailleurs que la proximité de la ville est vécue davantage comme une opportunité que comme une contrainte.

### 1.3. MARGINALISATION ET DÉCLIN DE L'ÉLEVAGE

Les grandes cultures dominent largement le paysage agricole francilien, avec plus de 90% de la SAU, tandis que les surfaces directement liées à l'élevage (cultures fourragères, prairies) représentent moins de 5% de la SAU. L'élevage persiste principalement pour valoriser les zones en prairie (fonds de vallées humides, coteaux séchant). Son poids économique est faible, avec 6% de la production brute agricole régionale. Les exploitations ayant des animaux connaissent une baisse rapide : de 62% en 1988 elles ne représentaient déjà plus que 20% des exploitations en 2010. Enfin, même au sein des exploitations, l'élevage n'est que rarement la principale activité économique et les exploitations spécialisées sont rares, particulièrement pour les bovins et les ovins : la majorité des vaches et brebis sont détenues par des exploitations de polyculture. En revanche les cheptels porcins, avicoles et caprins dépendent d'exploitations plus spécialisées. Cette marginalisation de l'élevage pèse bien entendu sur la dynamique territoriale : de nombreux acteurs ont mis en avant leur sentiment d'isolement ainsi que la difficulté à mener des actions collectives. Par ailleurs, l'élevage régional et ses produits sont très peu connus des Franciliens, du fait de sa faible visibilité. Le déclin de l'élevage francilien, bien que couramment cité lors de nos entretiens, nous est apparu comme proche de la tendance nationale (Perrot *et al*, 2014). Le nombre d'exploitations est en baisse pour tous les cheptels, dans des proportions comparable au national (figure 1). En revanche, la contraction des cheptels varie selon les espèces (figure 2) ; elle n'est pas foncièrement plus prononcée qu'au niveau national, mais concerne des effectifs déjà très faibles. Les origines du déclin de l'élevage citées par les éleveurs sont communes aux grandes régions de cultures, où il a connu une perte de compétitivité. La crise du métier d'éleveurs mise en évidence par l'audit patrimonial repose sur le décalage entre le revenu et l'investissement en travail (qualité et quantité) et en capital, et a un impact direct sur le maintien des ateliers lors des reprises d'exploitations. Cette crise n'est cependant pas

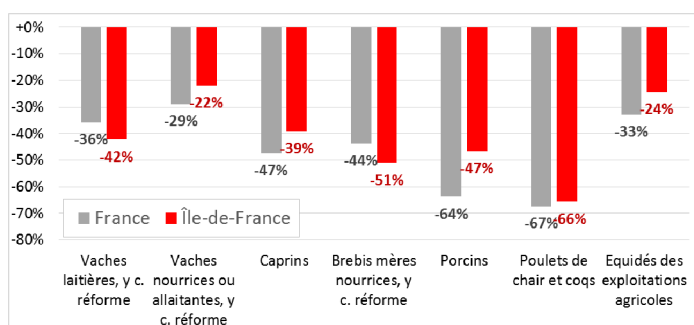


Figure 2 : évolution du nombre d'exploitations d'élevage entre 2000 et 2010 en France et en Île-de-France (ABCIS d'après RGA)

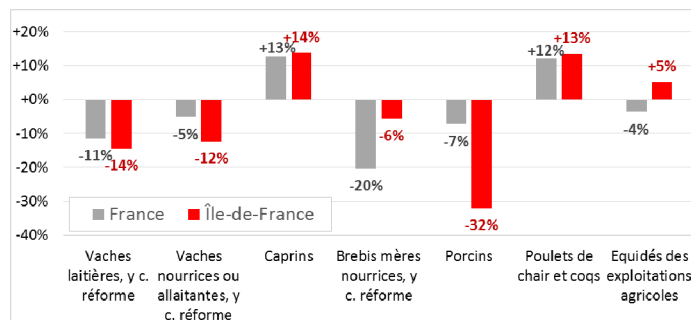


Figure 1 : évolution des cheptels totaux franciliens, entre 2000 et 2010 en France et en Île-de-France (ABCIS d'après RGA)

spécifique à l'Île-de-France et la question connaît un intérêt croissant de la part d'autres régions (Picardie) ainsi qu'au niveau national (journée sur l'attractivité des métiers de l'élevage). Ceci a un fort impact sur les actions à mener : on ne peut se contenter de compenser les inconvénients spécifiques du périurbain. Pour s'extraire de la tendance de repli de l'élevage en zone de culture, l'élevage francilien devra tirer parti de ses atouts.

Pour autant, les circuits de proximité – qui pourraient sembler la voie toute tracée pour l'élevage en zone périurbaine – peinent à se développer. En 2010 seules 15% des exploitations franciliennes pratiquaient les circuits courts contre 21% au niveau national. Cette proportion est plus élevée chez les exploitations ayant des animaux (27%). Il est ressorti de nos entretiens que les éleveurs engagés dans les circuits courts commercialisaient principalement en « ultralocal », ie à proximité immédiate du lieu de production. Les marchés plus éloignés (Paris notamment) sont plus coûteux en frais d'approche, et les éleveurs franciliens ne trouvent pas forcément d'intérêt à se structurer pour les atteindre. Notons que des producteurs des régions voisines s'organisent pour vendre à Paris (paniers, marchés, ventes en ligne), captant une partie de la demande en circuits courts non satisfaite.

### 1.4. PRÉSENTATION DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE ET DE LEURS FORCES ET FAIBLESSES

#### 1.4.1. Les filières laitières bovine et caprine

On dénombre 100 exploitations de plus de 5 vaches laitières en 2014 dans la base de données nationale de l'identification animale (BDNI), soit moitié moins qu'en 2005, pour une production stable sur la même période (44 millions de litres). Les exploitations franciliennes ont un profil particulier, avec une nette surreprésentation des petites exploitations pratiquant la vente directe d'un côté, et des très grandes structures de l'autre. Les exploitations de plus de 100 têtes accueillent ainsi 27% du cheptel, contre 11% en France. Peu nombreuses avec 46 exploitations en 2010, dont 17 de plus de 20 chèvres, les exploitations caprines ont pour particularité d'afficher un cheptel croissant entre 2000 et 2010. Nous distinguons 3 types de filières : (i) les filières franciliennes qui s'organisent localement autour des transformateurs franciliens (43% du lait de vache, dont 63% en AOP brie de Meaux et 16% en AOP brie de Melun), (ii) les filières périphériques qui reposent sur des collecteurs des régions voisines (48% du lait de vache, dont 40% en AOP brie de Meaux), et (iii) les circuits courts avec transformation à la ferme (10% du lait de vache, dont 50% en AOP, et la totalité du lait de chèvre). Si les filières franciliennes et les circuits courts ancrent la valeur ajoutée sur le territoire, les filières périphériques jouent un rôle essentiel pour de nombreuses exploitations – même pratiquant les circuits courts. Par ailleurs, les AOP, en particulier Brie de Melun, favorisent l'ancrage de la production laitière en Île-de-France.

#### 1.4.1. Les filières viande bovine et ovine

On dénombre (BDNI 2014) environ 200 exploitations ayant au moins 5 vaches allaitantes (6000 mères au total). Alors que la production ovine était historiquement emblématique de

la région (citons les races Mérinos de Rambouillet et Île-de-France), les exploitations ovines pour leur part étaient 148 en 2010 dont seulement 70 de plus de 20 brebis mères.

Dans les deux espèces, les effectifs animaux sont relativement stables depuis une dizaine d'années et les troupeaux sont plutôt de petite taille, au sein d'exploitations le plus souvent de polyculture.

Malgré le maintien des cheptels, la production francilienne de viande bovine est en baisse (2008 tonnes équivalent carcasse en 2012). La vente en circuit long représente environ 80% des volumes et repose sur des marchands et des groupements de producteurs des régions voisines (Chombart, 2011). Les filières courtes représentent presque 1/5 des volumes, dont 1/3 vendu à un boucher et 2/3 en direct. Leur développement est entravé par l'éloignement des abattoirs et le surcroît de travail. Certains des producteurs en circuits longs pourraient être intéressés pour rejoindre des circuits courts ou régionaux, mais à la condition que la charge de travail supplémentaire soit réduite.

Les circuits courts se sont davantage développés en filière ovine (près d'1/3 des volumes et 1/4 des exploitations concernées), malgré les difficultés d'accès aux abattoirs qui sont parfois contournés par une organisation logistique collective. Deux types de circuits courts correspondent chacun à une organisation différente de la production : la vente en caissette, qui se répartit sur l'année, et la vente d'animaux entiers pour la fête de l'Aïd. La région a autorisé la mise en place d'abattoirs temporaires pour cette fête, mais au vu de l'ampleur de la demande, la majorité des agneaux proviennent des régions voisines.

Les 2/3 restants de la production ovine sont écoulés via les groupements et négociants des régions voisines.

#### **1.4.2 Les filières avicoles**

Le cheptel avicole francilien représentait 1,5 millions de têtes en 2010, soit 1% du cheptel français, mais 31% du cheptel francilien total, rapporté en unité gros bétail tous aliments (UGB TA). Il se répartit à parts égales entre volailles de chair et poules pondeuses, et reposait sur 78 structures en 2010.

La filière longue volaille chair s'appuie sur un unique intégrateur présent en Seine-et-Marne, et ses élevages ont plutôt tendance à l'agrandissement. En revanche, les fermes de ponte en circuit long sont majoritairement indépendantes : elles produisent, conditionnent et vendent leurs œufs, notamment sous la marque « œufs de nos villages ». Elles manquent néanmoins d'un environnement favorable pour l'approvisionnement en aliment et le conseil technique, ce qui en a poussé certaines à se mutualiser pour acheter une fabrique d'aliment sur le point de fermer.

Les éleveurs en circuits courts souffrent également de l'éloignement de la filière amont, particulièrement pour l'approvisionnement en poussins démarrés.

#### **1.4.3 Les filières équines**

Les chevaux sont très présents en Ile de France, pour un usage largement orienté vers les loisirs. On distingue trois filières équines : la filière course, très autonome, (700 naisseurs), le pensionnat, difficilement quantifiable, et la filière enseignement (650 centres) qui connaît de nombreux échecs d'installation et pourrait avoir besoin d'appui.

### **1.5. PROPOSITION DE STRUCTURATION ISSUE DU DIAGNOSTIC**

À l'issue du diagnostic, nous avons élaboré une première proposition de structure pour le programme d'action.

La faiblesse critique du nombre et de la densité des élevages en Île de France montre l'importance de conforter l'ensemble des systèmes d'élevage, pour conserver une dynamique et les filières qui y sont associées. Ce point représente la première urgence, et constitue le premier axe du programme. Cependant, ce point est nécessaire mais non suffisant : pour espérer un maintien ou même un redéveloppement des exploitations d'élevage, celles-ci devront être accompagnées pour évoluer vers une meilleure rémunération (Axe B).

Par ailleurs et plus globalement, le seul des scénarii proposé par les acteurs dans le cadre de l'audit patrimonial à avoir été évalué comme positif est celui d'un « processus de changement systémique qui passerait par la définition d'un projet alimentaire francilien ». Le dernier axe de réflexion proposé à l'issue du diagnostic était donc l'implication plus large de la société francilienne dans un projet alimentaire global, par exemple à travers les cantines (axe C). À ce titre, les programmes « *Farm to School* » étatsuniens donnent un bon exemple d'échanges entre écoles et producteurs locaux.

## **2. CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTION**

### **2.1. MÉTHODE : LES ATELIERS THÉMATIQUES**

Nous avons organisé 5 ateliers thématiques, dont les sujets ont été définis en comité de pilotage restreint :

- Proposer des services et conseils performants aux éleveurs
- Repérer, accompagner, faire connaître les projets innovants
- Développer AOP et filières de qualité
- Produire, transformer et commercialiser de la viande
- Produire, transformer et commercialiser du lait

Ces ateliers se sont tenus en septembre 2014, et étaient ouverts à l'ensemble des membres du comité de filière. Ils ont réuni entre 4 et 11 participants hors animateurs. Nous avons utilisé le même déroulé pour chacun des ateliers :

- Phase 1 : co-construction du diagnostic sur le thème ciblé. Temps de réflexion individuel, mise en commun
- Phase 2 : propositions d'action. Chaque participant propose 5 actions. Mise en commun et regroupement par groupes de propositions semblables, résumés par l'animateur en un unique intitulé. Hiérarchisation selon les deux axes « importance » et « faisabilité », et sélection des actions prioritaires et réalistes.
- Phase 3 : construction de fiches descriptives des actions choisies. Description des cibles, objectifs, moyens, partenaires impliqués et calendrier.

Au total, 47 actions ont été proposées, dont certaines se recoupaient d'un atelier à l'autre. Nous les avons synthétisées en 12 actions, en veillant à n'en supprimer aucune. Chacune de ces actions assorties d'une description a été soumise aux membres du comité de filière dans un sondage en ligne, afin qu'ils puissent en prendre connaissance, les commenter, et les noter selon les deux axes : « l'action est-elle prioritaire pour redynamiser l'élevage en Île-de-France », et « cette action a-t-elle sa place dans le cadre de PASS'Filières élevage ? ». Nous avons reçu 31 réponses. Deux actions sont apparues peu prioritaires et n'ont pas été retenues.

Nous avons organisé ces actions selon les axes dégagés à l'issue du diagnostic, et les avons décrites en nous appuyant sur le contenu des fiches-actions proposées en ateliers. Une première proposition a été présentée lors d'un dernier atelier qui portait sur la gouvernance des actions, et s'est tenu en novembre 2014 à Paris. Les différents partenaires ont amendé les actions, puis ont identifié les organismes qui pourraient les piloter et y contribuer.

### **2.2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTION.**

À l'issue de ce dernier atelier, l'ERE et ABCIS ont soumis à la région Île-de-France le programme présenté dans le tableau 1.

L'axe A a pour vocation de répondre à l'urgence de soutenir l'ensemble des exploitations pour limiter les arrêts d'activité et maintenir une dynamique d'élevage dans la région. Il s'appuie sur la montée en gamme de l'accompagnement technique, qui devra évoluer selon les attentes des éleveurs, vers un conseil de plus en plus systémique grâce au développement des compétences de l'équipe de conseillers. L'axe B a pour objectif de générer une dynamique de filière, en fluidifiant les relations entre les maillons de la filière pour tirer au mieux parti des opportunités du territoire.

**Tableau 1** : Grandes lignes du programme d'action PASS'Filières pour redynamiser l'élevage en Île de France

Axe	Porteur	N°	Intitulé
Gouvernance	ERE	G	Gouvernance des déclinaisons Lait et Viande de PASS'Filières Élevage et animation des filières Lait et Viande
A : Conforter et développer un environnement de conseil performant au service des éleveurs franciliens	ERE-SIE-GRDS	A1	Conforter un socle d'accompagnement technique performant
	ERE-SIE	A2	Animer un conseil technique plus systémique et dynamique
	ERE-SIE	A3	Produire et fournir des références en élevage
	Attente de porteur	A4	Inciter et accompagner l'installation en élevage
B : Générer une dynamique de filière pour ancrer la valeur ajoutée sur le territoire (qualité et proximité)	ERE	B1	Repérer, accompagner et faire connaître les projets innovants
	ERE	B2	Accompagner la création d'outils aval et l'organisation logistique
	ERE	B3	Structuration d'une OP pour l'AOP
Axe C : Provoquer la demande en produits d'élevage franciliens	Attente de porteur	C1	Positionner les produits locaux dans la restauration collective
	ERE	C2	Faire connaître l'élevage francilien, ses produits et ses lieux de vente

L'axe C, enfin, vise à provoquer la demande en produits franciliens, en communiquant davantage sur l'élevage francilien et ses atouts, et en impliquant les franciliens dans la redynamisation de l'élevage via la restauration collective.

### 3. RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DEPUIS AVRIL 2015

Ce programme en 3 ans (2015 à 2017) a été accepté et soutenu financièrement par la région Île-de-France avec pour objectif de redynamiser l'élevage francilien. Le programme est mis en œuvre depuis avril 2015 par l'établissement régional de l'élevage, principal porteur et organisme chef de file du dispositif.

Ce processus de construction a répondu aux deux objectifs poursuivis par la présidence et la direction de l'ERE : (i) sécuriser financièrement la structure et lui permettre de continuer à remplir ses missions traditionnelles, essentielles pour l'environnement de conseil des éleveurs franciliens (axe A) et (ii) engager les acteurs franciliens et particulièrement l'ERE dans une démarche positive, avec des actions concrètes et priorisées.

#### 3.1. AXE A : ENVIRONNEMENT DE CONSEIL

Le diagnostic et les ateliers ont bien montré la nécessité d'adapter le conseil aux exigences des éleveurs d'aujourd'hui et notamment d'apporter un conseil qui associe enjeux techniques, économiques et sociaux, porté par des conseillers performants et régulièrement formés. L'ERE a ainsi poursuivi la refonte des services qu'il avait entamée lors du démarrage du programme. Ce travail est toujours en cours aujourd'hui (actions 1 et 2).

Dans le même temps, l'ERE a avancé sur l'évolution vers un conseil plus systémique, en engageant un stage d'ingénieur sur la formalisation de références pertinentes pour le contexte francilien (action 3). Ce stage a été pérennisé par l'embauche de l'ingénieur, qui développe également une activité d'appui technicoéconomique aux exploitations, en collaboration avec les conseillers techniques (action A2).

L'action 4 sur l'installation n'avait pas trouvé d'organisme porteur, mais l'ERE met néanmoins en place des actions pour faire connaître les atouts de l'élevage auprès des prescripteurs. Il travaille en réseau avec les organismes-clés. Par ailleurs, en partant du constat de l'impossibilité d'offrir seuls une offre de services répondant à la diversité des attentes des éleveurs, l'ERE s'est associé aux régions voisines faisant face au même problème de faible densité (Aube, Loiret, Yonne, Côte d'Or et Marne) avec pour projet de constituer le regroupement « Alliance Expertise Élevage ». Ce regroupement a vocation à embaucher collectivement des spécialistes, qui bénéficieront d'un périmètre de travail plus large et stimulant.

#### 3.2. AXE B : GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE DE FILIÈRE

La création d'un poste d'animation de filière pour cet axe a un fort impact positif immédiatement ressenti par l'ERE et les éleveurs. Le travail de constitution du réseau est toujours en cours (action B2), et porte déjà ses premiers fruits en tant que catalyseur de projets, notamment pour la filière viande : création d'une journée d'abattage traditionnel à l'abattoir de Meaux, accompagnement d'un projet collectif de découpe. Le repérage des projets innovants (action B1) permet d'informer sur la dynamique en cours. La structuration d'une OP pour les AOP (action 3) est quant à elle toujours en cours.

#### 3.3. AXE C : PROVOQUER LA DEMANDE

Cet axe est le plus ambitieux, et celui qui peine le plus à démarrer. L'absence de porteur pour l'action C1 sur la restauration collective bloque évidemment ce projet, même si un projet connexe porté par la chambre d'agriculture sur une plateforme logistique pourra rejoindre son objectif.

Enfin, l'action de promotion de l'élevage, ses produits et ses lieux de ventes (C2) déjà engagée avant le programme par l'ERE et des associations (Fermes Laitières et Fromagères d'Île-de-France) n'a pas connu de nouvelle dynamique.

### CONCLUSION

Le processus de diagnostic et de construction du programme d'action a permis de relancer une dynamique positive pour l'environnement d'accompagnement de l'élevage francilien, et a en cela bien rempli ses objectifs. Cependant, les différents secteurs d'élevage ont connu depuis de grandes crises, que ce soit en viande ou en lait. La raréfaction de l'élevage en Île-de-France est donc encore loin d'être enrayerée, et les exploitations sont toujours de moins en moins nombreuses. Si le projet ambitieux de déploiement d'un projet alimentaire pour l'Île-de-France pourrait laisser espérer une nouvelle dynamique pour l'élevage francilien, il exigerait l'engagement de l'ensemble des acteurs... qui n'est peut-être toujours pas unanime au vu des difficultés que rencontre le déploiement du dernier axe.

**AgroParisTech, 2014.** Restitution de l'audit patrimonial. p77.

**Biasi et al, 2004.** Atlas rural et agricole de l'Île de France. IAURIF et DRIAF. 180p

**Chombart, C., 2011.** Maison régionale de l'élevage d'Île-de-France. 69p

**Delanoue, E., Dockès A.-C., Roguet, C., Magdelaine, P., 2015.** Renc. Rech. Ruminants, 2015, 22 pp 171,178

**Groshens, E., Chenut, R., Dockès, A.-C., 2014.** Redynamiser l'élevage en Île-de-France T1 diagnostic préparatoire. 47p.

**Groshens, E., Dockès, A.-C., Béguin, E., Chenut, R., 2015.** Redynamiser l'élevage en Île-de-France T3 proposition de programme d'action. 37p.

**Perrot C., Gallot S., Roguet C., 2014.** Actes du colloque de la SFER 12-13 février 2015 Rennes, France.